

Le communiqué du Conseil des ministres du 8 septembre 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, jeudi 08 septembre 2016, à 15 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente ses meilleurs vœux à la Oumah islamique, particulièrement à la communauté musulmane du Sénégal, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Aïd Al Adha, (Tabaski) le 12 septembre 2016. Il formule également des prières ferventes pour un Sénégal uni, stable et prospère, dans un monde de paix, et réitère au Gouvernement ses directives relatives à la mise en place d'un dispositif efficace et durable de facilitation de l'approvisionnement du marché national en moutons, à des prix accessibles.

Revenant sur l'élection des membres élus du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du 4 septembre 2016, le Président de la République félicite le Gouvernement, le Ministre de l'intérieur, les autorités administratives, et tous les acteurs engagés, pour la parfaite organisation du scrutin, dans tous les départements du Sénégal. Au regard de cette étape décisive dans l'approfondissement consensuel de notre politique de décentralisation, avec une responsabilisation accrue des collectivités territoriales et des élus locaux dans le pilotage du développement territorial, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises, afin d'assurer l'installation adéquate du Haut Conseil, nouvelle institution approuvée par le peuple sénégalais, lors du référendum du 20 mars 2016.

Abordant les performances économiques et sociales remarquables du Sénégal le Président de la République adresse ses félicitations au Gouvernement, à l'administration publique et au secteur privé, pour cette dynamique globale et positive de l'économie nationale, portée par la mise en œuvre intensive des projets et réformes du Plan Sénégal Emergent (PSE).

En vue de consolider les résultats appréciables du PSE, le Président de la République invite le Gouvernement à accorder une attention particulière à la maîtrise stratégique de la gestion des finances publiques, à l'amélioration de l'environnement des affaires, et à accélérer la mise en service du parc industriel de Diamniadio et des zones industrielles et artisanales prévues dans les régions.

Poursuivant sa communication autour de l'intérêt particulier qu'il accorde au développement des PME/PMI et à l'emploi des jeunes, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de prendre

toutes les dispositions nécessaires à la promotion des PME/PMI, de l'emploi des jeunes, et à l'adoption, dans les meilleurs délais, du projet de loi de développement des PME et de modernisation de l'économie.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de veiller au suivi permanent des contentieux sociaux dans les entreprises, au paiement intégral des droits légaux des travailleurs concernés, et de préparer la tenue de la deuxième conférence sociale, avant fin octobre 2016.

Abordant la préparation des prochaines rentrées scolaire et universitaire, le Président de la République demande au Gouvernement de poursuivre sans relâche, et dans le consensus avec tous les acteurs impliqués, les efforts tendant à faire de l'école et l'université, les instruments fondamentaux de valorisation du capital humain national.

Dès lors, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'urgence de prendre toutes les dispositions requises en vue d'une très bonne rentrée scolaire et universitaire, 2016- 2017, de mettre en œuvre les engagements déjà pris devant les syndicats d'enseignants, et d'évaluer l'état d'application effective des décisions issues des Conseils présidentiels sur les Assises de l'Education et de la Formation et sur les Concertations nationales sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération, en informant le Conseil des visites qu'il a effectuées au Kenya, en Chine et au Pakistan.

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Président de la République pour la dynamique d'intensification de sa politique de partenariat économique et les résultats tangibles obtenus lors de ses différentes participations au TICAD au Kenya, au Sommet du G 20 en Chine, et dans le cadre de sa visite au Pakistan, a rendu compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord révisé de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens adopté à Ndjamena, le 16 février 2013 ;
- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création de l'Institution de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) ;
- le projet de décret portant création du Réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (RISEP).

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Coly SECK, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur, Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur, Représentant permanent de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies, à Genève, en remplacement de Monsieur Mame Baba CISSE, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République de Cabo Verde, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Michel Miguel Elias Temer Lulia, Président de la République fédérative du Brésil, en remplacement de Monsieur Habibou NDIAYE ;
- Monsieur Momar GUEYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République fédérale démocratique d'Ethiopie et Ambassadeur, Représentant permanent de la République du Sénégal auprès de l'Union africaine, à Addis-Abeba, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Joachim Gauck, Président de la République d'Allemagne, poste vacant ;
- Monsieur Abdou Salam DIALLO, Conseiller des Affaires étrangères principal, de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la

République du Sénégal au Royaume d'Espagne, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son excellence Monsieur Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, en remplacement de Monsieur Mamadou DEME, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Momar DIOP, Docteur en Science politique, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République d'Afrique du SUD, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa majesté Willem-Alexander, Roi des Pays-Bas, en remplacement de Madame Maymouna Diop SY, admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Abdou Khadir AGNE, Economiste, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger, avec résidence à Niamey ;
- Monsieur Mouhamadou El Bachir DIACK, Conseiller des Affaires étrangères, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Guangzhou (République populaire de Chine) ;
- Monsieur Abdoulaye LO, Ingénieur en Métallurgie, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des Chemins de Fer ;
- Monsieur Thierno Birahim AW, Docteur en Transports, est nommé Directeur exécutif des Transports urbains de Dakar, en remplacement de Monsieur Alioune THIAM, en fin de mandat.
- Madame Ndèye Anna NDIAYE, Juriste, est nommée Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, poste vacant ;
- Monsieur Pape Sidy DIOUF, Professeur de Techniques quantitatives de Gestion, est nommé Directeur du Centre de Formation professionnelle et commerciale de Dakar (CFPC), en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Soulèye DIOUF, Docteur vétérinaire, précédemment Chef du Service régional de l'Élevage de Kaolack, est nommé Inspecteur technique au ministère de l'Élevage et des Productions animales ;

- Monsieur Meïssa NDIAYE, Docteur vétérinaire, précédemment Chef du Service régional de l'Élevage de Thiès, est nommé Inspecteur technique au ministère de l'Élevage et des Productions animales.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement.